



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
1^{er} août 2006
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2006
New York, 11-15 septembre 2006
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour le Belize (2007-20011)***

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	2
I. Analyse de la situation	2-10	2
II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée	11-15	5
III. Programme proposé	16-27	6
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	28-30	8
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Belize (2007-2011)		10

* La collecte et l'analyse des données nécessaires pour présenter au Conseil d'administration les renseignements les plus à jour ont retardé la parution du présent document.



Introduction

1. Les institutions résidentes des Nations Unies au Belize, à savoir le PNUD, le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS), ont volontairement opté, dans la deuxième moitié de 2005, pour un processus de programmation conjointe par pays. Le présent descriptif de programme de pays, élaboré par le bureau auxiliaire du PNUD au Belize, est fondé sur le bilan commun de pays (BCP) des Nations Unies effectué en 2005¹ et sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) établi ultérieurement (2007-2011)².

I. Analyse de la situation

2. *Généralités.* Le Belize, qui est indépendant du Royaume-Uni depuis 1981, a des liens historiques et sociopolitiques puissants avec la région des Caraïbes et est membre à part entière de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Depuis le milieu des années 90, il se présente de plus en plus comme faisant partie intégrante de la région de l'Amérique centrale tant sur le plan politique qu'économique, et est d'ailleurs devenu membre de plein droit du Système d'intégration de l'Amérique centrale en 2000. L'afflux de plus de 40 000 réfugiés et d'immigrants d'Amérique centrale vers la fin des années 80, soit l'équivalent de près de 15 % de la population estimée de l'époque, a entraîné une mutation démographique majeure puisqu'on est passé d'une majorité de population d'ascendance africaine à une majorité métisse. Aujourd'hui, environ 40 % de la population a moins de 15 ans; 51 % résident dans des zones rurales et ont deux fois plus de chances que la population urbaine de vivre dans la pauvreté.

3. *Économie*³. Le Belize a une économie ouverte qui reste caractérisée par un appareil de production modeste, d'où la part importante des importations. Jusqu'au début du nouveau millénaire, les résultats macro-économiques du Belize classaient ce pays au même rang que les pays plus performants de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, et le Belize faisait partie de la catégorie des pays à revenu moyen. D'après les données de 2003, l'Indicateur de développement humain classait le Belize au 91^e rang mondial, c'est-à-dire que, sur le plan du développement humain, il figurait parmi les pays de niveau moyen. Le taux de croissance économique moyen pour la décennie écoulée se situe à 4-5 %, alors que le produit intérieur brut (PIB) par habitant a augmenté de 18 % depuis 2000 pour s'établir à 3 664 dollars en 2005. La part en pourcentage des femmes dans le revenu national reste nettement inférieure à celle des hommes. Les fluctuations des résultats économiques et budgétaires de ces toutes dernières années, aggravées en partie par l'impact d'un certain nombre d'ouragans et par la perte imminente de marchés préférentiels mondiaux pour les principaux produits d'exportation, semblent marquer un tournant décisif. Parmi les stratégies de croissance économique fondées sur une expansion assujettie au budget figuraient un accroissement des dépenses et emprunts publics, la privatisation de grandes entreprises d'État et des réformes fiscales. Cette stratégie s'inscrit désormais dans un cadre d'action plus étroit, visant

¹ Bilan commun de pays : voir <<http://www.undg.org/content.cfm?id=317>>.

² PNUAD : voir <<http://www.undg.org/content.cfm?id=179>>.

³ Discours de présentation du budget 2006/2007 : voir <<http://www.belize.gov.bz>>.

à redresser la situation budgétaire liée au niveau élevé d'endettement public (93 % du PIB en 2005), aux déficits budgétaires et aux fléchissements cycliques des marchés financiers internationaux. La découverte de pétrole de qualité en quantités commerciales à la fin de l'année 2005 a rapidement ouvert de nouvelles perspectives et situé le débat national sur le développement dans une dimension nouvelle.

4. *Pauvreté.* Les principales données désagrégées pour le Belize indiquent que la croissance économique globale ne s'est peut-être pas traduite par une répartition plus équitable des richesses et du bien-être. Le bilan commun de pays de 2005 met en exergue le fait que, selon l'Évaluation de la pauvreté dans le pays⁴, 33,5 % de la population continue de vivre en dessous du seuil de pauvreté, la population est composée à 10,8 % d'indigents et 22 % des ménages sont dirigés par des femmes et vivent dans la pauvreté. Le bilan commun de pays indique que « les inégalités reflètent donc le problème structurel central que le Belize doit régler par le biais de sa politique de développement ». Le rapport du Belize 2004⁵ sur les objectifs du Millénaire pour le développement estime que les progrès accomplis globalement depuis 1990 vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont satisfaisants et indique qu'il convient de chercher les principaux facteurs de succès dans « les niveaux accrus d'investissement et les tentatives résolues d'améliorer les environnements favorables et protecteurs ».

5. *Réduction de la pauvreté.* Le Gouvernement du Belize continue d'orienter ses stratégies principalement vers la lutte contre la pauvreté, essentiellement par des améliorations prévues dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la production, et est sur le point, avec l'appui du PNUD, de mettre à jour son Plan national de stratégie et d'action pour l'élimination de la pauvreté (NPESAP) ainsi que sa Stratégie économique à moyen terme. Le Gouvernement a également pris l'initiative d'élaborer une stratégie générale de développement national. Le principal organe consultatif multisectoriel en matière de politiques, à savoir le Comité consultatif national pour le développement humain, est l'un des principaux partenaires de développement du PNUD dans les domaines de la réduction de la pauvreté et du développement humain; il a produit plusieurs documents dans lesquels il donne des conseils sur les politiques à suivre. Ce comité rencontre certaines difficultés pour maintenir avec les décideurs un dialogue axé sur les résultats, et intègre des préoccupations de développement durable dans son champ d'action.

6. *Ressources naturelles.* Avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial et avec l'assistance technique du PNUD, près de 50 % des territoires terrestres et marins du Belize sont sous protection juridique. Cela a facilité l'expansion de l'industrie du tourisme – les arrivées de touristes effectuant des croisières ont quadruplé au cours de ces dernières années –, démontrant ainsi la capacité de ce secteur à générer des avantages économiques substantiels pour le pays. Cependant, l'impact de l'expansion de l'activité humaine résultant de la croissance et l'impact possible du changement climatique ont commencé à rendre impérieuse la nécessité de rationaliser davantage la gestion des ressources naturelles. Outre les menaces liées au changement climatique, les principaux défis en matière de développement durable restent la surexploitation des ressources marines, la gestion des déchets

⁴ CPA : voir <http://www.cso.gov.bz/publications/poverty_asses_rep2002.pdf>.

⁵ Rapport sur les OMD : voir <<http://www.undg.org/content.cfm?id=79>>.

solides et les pratiques de gestion durable des terres. Le secteur énergétique national constitue un cas particulier qui devrait bénéficier de la politique énergétique nationale que l'on est en train d'élaborer dans le contexte des stratégies de développement national.

7. *Gestion des risques.* Le Belize reste sujet à l'impact dévastateur de catastrophes naturelles, principalement des ouragans et des inondations dans la zone côtière située en dessous du niveau de la mer, où réside la majeure partie de la population. On craint que le changement climatique n'aggrave cet impact, touchant de manière disproportionnée les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Le Belize n'a pas été directement touché depuis octobre 2001, ce qui a quelque peu abaissé le degré de vigilance et le niveau de préparation aux situations d'urgence de la part de la population et des institutions. Les nouveaux systèmes nationaux de gestion des catastrophes n'ont pas encore été mis à l'épreuve. Le pays a enregistré dernièrement ses niveaux les plus élevés d'aridité et de sécheresse, ce qui s'est traduit par une pénurie d'eau potable dans les communautés et a entraîné une diminution de la production agricole, pour laquelle aucune stratégie d'urgence n'est en place.

8. *VIH/sida.* Avec un taux de prévalence du VIH de 2,4 %, le Belize figure encore au niveau le plus élevé de l'Amérique centrale et se trouve en cinquième position pour la région des Caraïbes. Des données récentes montrent une féminisation croissante de la propagation du virus, et le sida est la principale cause de décès chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans). Une nouvelle politique en matière de VIH/sida est devenue opérationnelle en 2006, lorsque le Fonds mondial a lancé son programme d'assistance. Cependant, les données montrent que les actuels niveaux d'impact pourraient entraver la réalisation de l'objectif 6 du Millénaire pour le développement. Les faibles capacités de nombreuses parties prenantes en matière d'absorption, de coordination et de mise en œuvre des ressources ont besoin d'être renforcées.

9. *Gouvernance démocratique.* Dans la première partie de 2005, le pays a connu des manifestations de mécontentement social, qui ont davantage mis en avant les thèmes de la gouvernance démocratique et d'une réforme de la gestion du secteur public que l'on souhaite voir inscrite à l'ordre du jour du Gouvernement. Le Gouvernement a engagé un dialogue sur la gouvernance avec les représentants des syndicats et du secteur privé et créé, en septembre 2005, l'Office de la gouvernance, qui a vocation de renforcer les pratiques de gestion du secteur public et de concevoir des mécanismes améliorés d'accès à l'information et de participation réelle à un dialogue pour l'élaboration des politiques. Le Conseil de bonne gouvernance et de modernisation du secteur public, nouvellement créé, est chargé de donner des conseils en matière de politique sur ces questions. Le Gouvernement du Belize a exprimé sa volonté de renforcer les mécanismes de justice sociale et d'assurer des environnements plus favorables à une répartition plus équitable des richesses nationales et à la réalisation des OMD.

10. *Décentralisation.* Historiquement, l'élaboration de politiques et le pouvoir de décision au Belize relèvent du gouvernement central, seuls quelques pouvoirs limités étant dévolus aux conseils municipaux. Les conseils des villages ont été officiellement reconnus et investis de pouvoirs en 2000, mais ils n'ont toujours pas la faculté d'opérer dans le cadre de la législation pertinente. Le gouvernement central a prudemment engagé un effort de décentralisation graduelle, mais se trouve

confronté à une capacité de gouvernance insuffisante au niveau municipal comme au niveau des villages. Ces deux dernières années, un nombre croissant d'organisations donatrices se sont employées à renforcer les pratiques de gouvernance locale en tenant le rôle de copilotés œuvrant en faveur d'un développement équitable et durable.

II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée

11. Dans le domaine des *OMD et de la réduction de la pauvreté*, les interventions réalisées jusqu'ici ont été financées par prélèvement sur les ressources ordinaires et ont consisté notamment à lancer le premier rapport sur les OMD (2004). Le quatrième rapport national du Belize sur le développement humain devrait être lancé dans la deuxième moitié de 2006. En outre, un soutien a été apporté pour la mise à jour du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Un projet pilote de création d'entreprises par les jeunes a été exécuté qui a attiré des financements continus de la part d'un programme régional parrainé par la Banque interaméricaine de développement.

12. Dans le domaine de la *gouvernance démocratique*, les interventions réalisées jusqu'ici ont été financées par le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique et ont comporté un projet d'accès décentralisé à la justice et à des services de conseil juridique grâce à des bureaux d'information juridique créés au niveau des districts. Un soutien a également été apporté au Gouvernement et à des organisations de la société civile qui s'est traduit par un certain nombre de recommandations concernant des mesures propres à améliorer la participation civile aux dialogues sur les politiques publiques.

13. Dans le domaine de *l'énergie et de l'environnement* (90 % du total des prestations), les interventions ont été financées par le FEM, et plusieurs projets ont été exécutés qui ont contribué à améliorer les stratégies nationales dans les domaines de la biodiversité, de la gestion durable des terres, des polluants organiques et des stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Dans le domaine de l'énergie, le programme par pays a effectué la première évaluation nationale, à laquelle il est prévu de donner d'autres suites.

14. Le soutien en matière de *VIH/sida* a visé essentiellement à améliorer l'élargissement de la riposte nationale par l'intermédiaire d'un projet régional axé sur les populations migrantes et mobiles et d'un projet qui a mis en œuvre la politique nationale en matière de VIH/sida. En outre, un soutien a été apporté au renforcement de la Commission nationale sur le sida.

15. *Enseignements tirés.* Le principal enseignement tiré est la nécessité d'allouer davantage les ressources (ordinaires) limitées à l'accroissement de l'efficacité des programmes du PNUD, compte tenu du travail restant à accomplir au titre des OMD. Le dossier de projets environnement tiendra le cap actuel, l'accent étant mis sur la création de liens clairs et précis avec les efforts de réduction de la pauvreté. Dans le domaine du *VIH/sida*, l'avantage comparatif du PNUD sera particulièrement efficace sur les questions touchant au renforcement de la riposte nationale, qui relève de la gouvernance. Il convient de rechercher un équilibre des produits du programme dans les domaines de la *réduction de la pauvreté et de la gouvernance démocratique* qui soit mieux aligné sur les paramètres nationaux actuels, et d'y parvenir grâce à des réalisations propres à rehausser le débat en matière de

politiques (le rapport national sur le développement humain et ses dérivés) aux niveaux central et décentralisé de l'État. Dans le domaine de la gouvernance démocratique, la stratégie de décentralisation du Gouvernement a créé de nouvelles possibilités d'articulation des activités de soutien et de conseil. Les paramètres de *gestion des programmes* du PNUD-Belize demeurent fragiles du fait que la base des ressources pour les programmes et les activités reste faible. Dans le cadre de la réforme des Nations Unies, il conviendra d'étudier la possibilité d'une fusion radicale des fonctions d'appui au programme, exercées par les institutions résidentes des Nations Unies.

III. Programme proposé

16. Les grandes lignes du descriptif de programme de pays (PNUD-Belize) proposé pour 2007-2011 sont directement dérivées du PNUAD-Belize pour 2007-2011 (voir annexe). La stratégie de mise en œuvre reste fondée sur des interventions « en aval » et sur des conseils pratiques « en amont ».

Résultat escompté 1 du PNUAD : *Élimination de la pauvreté par l'investissement dans les ressources humaines.* 1.1 « D'ici à 2011, les pratiques de gouvernance démocratique seront améliorées à tous les niveaux avec les acteurs de l'État et autres ».

17. Le PNUD reconnaît que la pauvreté est liée à d'autres préoccupations sociales telles que le chômage des jeunes, la délinquance et la violence juvéniles, l'inégalité entre les sexes et le VIH/sida, ainsi qu'à des problèmes économiques tels que la mondialisation et l'absence de débouchés économiques. Les programmes de coopération extérieure visent en fin de compte à améliorer la qualité de vie des populations les plus vulnérables. Le programme de pays du PNUD concentre ses efforts sur l'amélioration des pratiques de gouvernance au niveau de l'État et à d'autres niveaux, des investissements et d'autres moyens étant nécessaires pour réduire la pauvreté et réaliser les OMD.

18. Outre le soutien pratique apporté de façon continue à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la planification sociale participative à long terme des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi qu'à la diffusion d'informations essentielles au développement humain, le programme vise, en collaboration avec des institutions des Nations Unies, à apporter une assistance technique à l'élaboration des politiques pour un développement humain durable, de manière à doter les entités gouvernementales des moyens dont elles ont besoin pour adopter des pratiques efficaces d'élaboration, de programmation et de budgétisation des politiques et consentir des investissements dans le secteur social.

19. Par le biais de programmes mis en œuvre conjointement avec d'autres institutions des Nations Unies, le programme s'efforce de générer des initiatives de renforcement des capacités dans le domaine de la recherche et dans celui de la collecte et de l'analyse des données. Cela assurera la bonne qualité des futurs rapports nationaux sur les OMD.

20. L'actuelle demande de capacités nationales améliorées pour mettre en œuvre et gérer les programmes d'élimination de la pauvreté, y compris des projets en zones urbaine et rurale, offre au PNUD la possibilité d'accompagner et appuyer les efforts du Gouvernement tendant à décentraliser et réformer l'administration publique. Ces

initiatives visent à accroître les capacités locales et à consolider le tissu social en promouvant les économies locales, une bonne gestion des ressources naturelles, une couverture équitable des services sociaux de qualité ainsi que le rôle des femmes en tant que chef de ménage. Il sera accordé une attention toute particulière aux groupes à faible revenu tels que les jeunes et les femmes chef de ménage, tant au niveau de l'élaboration des politiques qu'en ce qui concerne l'amélioration des services fournis.

21. Aussi bien le Bilan commun de pays que le PNUAD insistent sur la nécessité de renforcer la culture nationale des droits et responsabilités de l'homme. Le programme veut induire une prise de conscience plus aiguë des normes et principes en matière de droits de l'homme ainsi qu'un relèvement de leur niveau d'application, et établir des bases saines pour améliorer les processus de véritable dialogue et de participation équitable dans le processus d'articulation des stratégies nationales de développement. Par une collaboration permanente avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres institutions des Nations Unies, le programme s'emploiera à renforcer la capacité institutionnelle et technique des entités nationales participant à l'éducation et au contrôle en matière de droits de l'homme.

22. Axée sur l'élimination de la pauvreté par le développement communautaire, la stratégie du Gouvernement en matière de lutte nationale contre l'épidémie du VIH/sida est fondée sur le renforcement de la capacité des dirigeants locaux à instaurer la démocratie en instituant la gouvernance locale. Le programme de pays apportera des contributions stratégiques au renforcement de la capacité de coordination et de contrôle du mécanisme de coordination de pays du Fonds mondial ainsi que de la Commission nationale sur le sida. La stratégie d'intervention comprendra la fourniture d'une assistance technique par le biais des mécanismes du groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida.

Résultat escompté 3 du PNUAD : *Amélioration des pratiques de développement durable.* « D'ici à 2011, des cadres et moyens nationaux seront en place qui permettront d'accroître la capacité d'adaptation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets ainsi que la capacité de gestion globale, efficace, équitable et durable des ressources naturelles de la nation ».

23. Les résultats du PNUD en matière d'énergie et d'environnement permettent au programme de s'inspirer de stratégies d'assistance antérieures, que le Gouvernement s'est entièrement appropriées. Les efforts précédemment déployés pour accroître les capacités nationales en matière d'élaboration et de gestion de cadres réglementaires, selon ce que prévoient les accords multilatéraux sur l'environnement, seront poursuivis, l'accent étant mis sur la création et le maintien des synergies au niveau de la mise en œuvre, sur la mise en exergue des possibilités de réduction de la pauvreté par des pratiques rationnelles de gestion des ressources naturelles. En outre, le programme s'appuiera sur le large consensus quant à la nécessité d'une concertation sur les politiques qui soit fondée sur des faits concrets, et s'emploiera à renforcer les mécanismes de gestion de la connaissance et de partage de l'information.

24. Il sera accordé une attention particulière à certains aspects qui ont été identifiés, notamment les menaces de plus en plus précises pesant sur les paramètres environnementaux actuels et futurs. Compte tenu des rapports concernant le niveau élevé de dégradation des terres et les pressions néfastes s'exerçant sur les

disponibilités en eau et sur sa qualité, il sera apporté un soutien aux approches novatrices propres à générer des réponses efficaces et adéquates, et ces approches seront reliées à des stratégies parallèles d'activité socioéconomique.

25. En collaboration avec le Programme de microfinancement du FEM, le programme mettra l'accent sur les stratégies visant à associer les acteurs autres que publics au dialogue et à la pratique pour un développement durable. La participation et l'habilitation des communautés est une stratégie transversale du programme.

26. Bien que se trouvant à un stade peu avancé, il faut s'attendre que l'industrie pétrolière émergente ouvre de nouvelles perspectives en matière d'aide au développement. Le développement de l'industrie pétrolière permettra d'étudier de nouvelles ouvertures possibles pour assurer un suivi continu des efforts d'élaboration d'une politique énergétique nationale.

27. Étant donné la vulnérabilité persistante du Belize à l'impact des catastrophes naturelles, qui sera probablement aggravé par les effets des changements climatiques, le programme continuera, en étroite collaboration avec toutes les autres institutions des Nations Unies, à aider les autorités centrales de gestion des situations d'urgence à accroître leur capacité d'élaboration, d'intégration et de mise en œuvre de mesures adéquates de réduction des risques et de plans d'intervention en cas de catastrophe. Il sera veillé en particulier à ce que les communautés soient habilitées à participer aux stratégies de réduction des risques à l'échelle locale. Les résultats découlant de ces activités devraient avoir un impact positif sur les stratégies de réduction de la pauvreté et sur les pratiques de gouvernance à l'échelle locale.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

28. La mobilisation des ressources représente une tâche permanente. Le PNUD est un partenaire important du Gouvernement, des pays donateurs et de la société civile, et de nouvelles possibilités apparaîtront dans le domaine des services pour le développement. Le PNUD ne prévoit pas, dans l'avenir proche, de variations majeures par rapport au niveau de financement actuel. Les paramètres de gestion du programme exigeront que soit trouvé un juste équilibre entre les ambitions du dossier de projets, les ressources requises pour les activités de gestion et les ressources dont on pense pouvoir disposer. La gestion administrative du programme proposé est faisable dans le cadre actuel, à la condition *sine qua non* que les budgets d'appui opérationnel restent appropriés. En outre, le programme vise à approfondir la collaboration opérationnelle avec les autres institutions résidentes des Nations Unies afin d'optimiser les ressources.

29. Pour donner effet au paradigme du renforcement des capacités, la principale stratégie globale de mise en œuvre sera la modalité d'exécution nationale. On peut mobiliser une partie des capacités requises pour les projets en intensifiant les liens avec les programmes régionaux et en faisant appel aux centres de contact sous-régionaux. Dans certains cas, en particulier dans le domaine des interventions en cas d'urgence et des réalisations propres à rehausser le débat en matière de politiques, le programme étudiera plus directement les plans de mise en œuvre encadrés. Comme le premier PNUAD pour le Belize devient opérationnel en janvier 2007, le programme de coordination des activités du PNUD à l'intérieur du pays devrait prendre de l'ampleur.

30. Des activités de suivi direct des projets, s'appuyant dans la mesure du possible sur des rapports intérimaires périodiques et des visites sur le terrain, seront déployées de manière permanente, et l'on utilisera pour cela des systèmes intégrés de suivi et d'évaluation. Ces activités de suivi consisteront à observer de près l'avancement de projets et interventions distincts par rapport aux objectifs fixés au niveau des indicateurs de l'exécution des produits pour des projets spécifiques. Des dispositions et pratiques intégrées garantiront la collecte périodique de données sur l'état d'avancement par rapport aux objectifs fixés au niveau des indicateurs de résultats. À ce stade, les données sur l'état d'avancement intégreront les indices concernant les progrès réalisés au niveau du programme de pays du PNUAD. De ce fait, les processus de suivi sommaire seront alignés sur le calendrier du cadre de suivi et d'évaluation du PNUAD, qui prescrit des examens périodiques de programmes et de projets au niveau interinstitutionnel, et incluront la production de rapports sur les OMD. Selon le domaine thématique couvert par les rapports nationaux sur le développement humain, ces derniers peuvent servir d'instrument de suivi, fournissant de facto des données sur l'impact du programme.

Cadre des résultats et d'allocation de ressources pour le Belize (2007-2011)

Résultat escompté 1 du PNUAD : D'ici à 2011, les populations les plus vulnérables et marginalisées exerceront le droit d'accéder de manière équitable à une éducation élémentaire, à des services de santé et à une protection de qualité, inspirés par des processus fondés sur les principes de la gouvernance démocratique

Objectifs intégrés du PNUD : 1) OMD et réduction de la pauvreté; 2) Gouvernance démocratique

<i>Domaines stratégiques d'appui</i>	<i>Résultats escomptés</i>	<i>Produits escomptés</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits</i>	<i>Ressources (par domaine stratégique d'appui/résultat escompté ou élément de programme)</i>
Gamme de service 1.2 Réforme politique en faveur des pauvres pour atteindre les cibles fixées dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)	Capacité universelle renforcée à formuler, budgétiser, mettre en œuvre et contrôler des politiques et stratégies de développement humain et durable	Systèmes améliorés de collecte, de ventilation et d'analyse des données	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de données de référence établies - Rapports sur les OMD et rapports nationaux sur le développement humain - Rapports d'activité annuels sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté 	<p>Ressources ordinaires 50 000 dollars</p> <p>Autres ressources 113 000 dollars</p>
		Capacités nationales et locales renforcées en matière de planification, de programmation, de budgétisation et d'investissement sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de pauvreté - Pourcentage du budget national alloué aux investissements sociaux 	<p>Ressources ordinaires 137 000 dollars</p> <p>Autres ressources 250 000 dollars</p>
Gamme de service 2.7 Réforme de l'administration publique	Promotion d'une réforme de l'administration publique pour des services publics efficaces, réactifs et en faveur des pauvres	Public mieux informé; normes et principes relatifs aux droits de l'homme appliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité universelle renforcée de programmation fondée sur les droits de l'homme - Sensibilisation du public aux normes et principes relatifs aux droits de l'homme 	<p>Ressources ordinaires 25 000 dollars</p> <p>Autres ressources 80 000 dollars</p>
		Capacité renforcée de gestion et de gouvernance au niveau municipal et au niveau des villages	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie et plan d'action nationaux pour la décentralisation - Données ventilées relatives au développement humain pour les municipalités et les villages 	<p>Ressources ordinaires 20 000 dollars</p> <p>Autres ressources 100 000 dollars</p>

Résultat escompté 3 du PNUAD : D'ici à 2011, des cadres et des moyens nationaux seront en place; la capacité d'adaptation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets sera améliorée; la gestion des ressources naturelles sera globale, équitable, durable et efficace

Objectifs intégrés du PNUD : 3) Énergie et environnement au service d'un développement durable; 4) Prévention de crise et redressement

<i>Domaines stratégiques d'appui</i>	<i>Résultats escomptés</i>	<i>Produits escomptés</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits</i>	<i>Ressources (par domaine stratégique d'appui/résultat escompté ou élément de programme)</i>
Gamme de service 3.1 Cadres et stratégies pour un développement durable	Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles intégrée dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans les principaux cadres et stratégies de développement national et sectoriel	Capacité nationale renforcée à se conformer aux dispositions des accords multilatéraux sur l'environnement intégrées dans les politiques et stratégies nationales	<ul style="list-style-type: none"> - Plan intégré de gestion des ressources naturelles, regroupant toutes les interventions pour réduire la pauvreté - Systèmes améliorés d'information sur l'environnement - Un certain niveau d'intégration de la gestion durable des ressources dans le plan de développement national est atteint 	<p>Ressources ordinaires -</p> <p>Autres ressources 1 million de dollars</p>
		Approches et stratégies novatrices établies pour une meilleure utilisation durable des terres, pour une meilleure gestion globale des ressources en eau et pour une meilleure utilisation des connaissances et des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Lois, politiques et plans intégrés de gestion des ressources en eau - Capacité nationale et locale améliorée de gestion durable des terres - Directives et recueils de pratiques exemplaires de gestion dans l'agriculture, la foresterie, les zones protégées et le secteur minier - Pourcentage de superficie touché par la dégradation des terres 	<p>Ressources ordinaires -</p> <p>Autres ressources 1 million de dollars</p>
		Mécanismes globaux de réglementation et de gestion créés pour le secteur énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Politique énergétique nationale globale (ressources renouvelables et non renouvelables) - Bureau de l'énergie créé et opérationnel - Pourcentage d'énergies renouvelables intégrées dans la capacité de production 	<p>Ressources ordinaires -</p> <p>Autres ressources 300 000 dollars</p>
		Capacité nationale renforcée à traiter efficacement le problème de vulnérabilité au changement climatique et à trouver les moyens de s'y adapter	<ul style="list-style-type: none"> - Données relatives à la vulnérabilité des secteurs concernés - Enregistrement des pertes économiques imputables à des événements liés au changement climatique 	<p>Ressources ordinaires -</p> <p>Autres ressources 750 000 dollars</p>

<i>Domaines stratégiques d'appui</i>	<i>Résultats escomptés</i>	<i>Produits escomptés</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits</i>	<i>Ressources (par domaine stratégique d'appui/résultat escompté ou élément de programme)</i>
		Cadre national renforcé de gestion de la biodiversité au niveau de l'État et à d'autres niveaux	<ul style="list-style-type: none"> - Projets pilotes pour une approche paysagère de la gestion des bassins versants - Communautés associées à la sauvegarde des zones protégées et à la gestion de la biodiversité - Projets pilotes pour une gestion communautaire des ressources forestières 	Ressources ordinaires - Autres ressources 450 000 dollars
Gamme de service 4.5 Réduction des catastrophes naturelles	Réduction de la vulnérabilité des populations pauvres et marginalisées à l'impact des catastrophes	Capacité accrue des acteurs publics et autres à réduire les risques et atténuer les dangers, et à prendre des mesures d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage du PIB perdu à cause des catastrophes - Pourcentage d'habitations et d'activités de développement dans les zones sujettes à des catastrophes 	Ressources ordinaires - Autres ressources 180 000 dollars